

Date de dépôt : 28 juin 2010

Pétition

contre le projet de loi 10636 modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial à la journée (Plus de places de crèches pour nos enfants) - Oui, mais au détriment de la sécurité et du bien-être des enfants !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Une des propositions dans le projet de loi 10636 est de réduire le nombre de personnes légalement chargées de l'encadrement des enfants dans les tranches d'âge des 2-3ans (de 1 adulte pour 8 enfants actuellement, à 1 adulte pour 12 enfants) et des 3-4 ans (de 1 adulte pour 10 enfants actuellement, à 1 adulte pour 15 enfants). Le projet de loi veut également réduire le nombre de personnes diplômées par institution. Cette proposition fait courir un risque inadmissible pour la sécurité et le bien-être de nos enfants.

Plus de places en crèche, mais pas en réduisant le nombre de personnes diplômées auprès de nos enfants (l'augmentation de places en crèche, ne doit pas aller de pair avec une réduction de la qualité de la prise en charge dans les structures d'accueil de la petite enfance).

N.B. 255 signatures
p.a Mme Andrea Hegedus
Rue du Colombier 4a
1202 Genève